

Concours/Examen : Examen professionnel IAE Épreuve : Admissibilité N° sujet : 1

Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : Alimentation et santé animale et végétale, impact environnemental

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Note à l'attention de Monsieur le Préfet du département D

Depuis plusieurs semaines, les cas de brucelles en élevage se multiplient ainsi que la contamination de fromage de brebis par Brucella abortus. Cette contamination entraînant une augmentation de la contamination des consommateurs par des fromages incriminés.

Ceci intervient dans un contexte de réintroduction récente de bœuflets dans le parc national considérés comme la cause.

Car préparé la réunion de monsieur le Préfet avec toutes les parties prenantes (associations de protection animale, éleveurs, ONCFS, DDT, services de l'Etat, ...) cette note va présenter dans un premier temps les enjeux de la gestion de la brucellose sur le territoire et les mesures de gestion associées aux élevages et aux produits. Elle présentera dans un deuxième temps la particularité de la gestion de la maladie dans le parc national et plus particulièrement dans la faune sauvage représentée par les bœuflets. Enfin elle exposera les éléments de langage nécessaires pour la conduite de la réunion et la communication ultérieure.

Gestion de la Brucellose : Enjeux et mesures

La brucellose est une zoonose (maladie touchant l'homme) et touche également les bovinés, les petits ruminants, les porc, les équidés mais aussi les canélidés et les canidés.

Cette maladie se transmet par contact avec du matériel, des locaux, des animaux mais également par les aliments à base de lait contaminé.

Les symptômes les plus fréquents sont les avortements.

Cette maladie est également asymptomatique notamment chez les individus jeunes. Les symptômes apparaissent souvent à la première gestation.

La bactérie *Brucella* à l'origine de cette maladie est présente dans l'environnement (locaux, matériel, pâturage). Elle peut résister plusieurs mois en extérieur. Elle contamine également le fœtus des animaux et par conséquent le lait.

Les impacts de cette maladie sont :

* économique : baisse de production, perte du statut sanitaire indemne entraînant une baisse des échanges commerciaux notamment ceux soumis à certification, retrait des produits issus de cheptels contaminés.

A noter que la filière représente par le département 2170 élevages par 54 millions de litres de lait transformés et 12000 t de

fromage commercialisés en France et à l'Étranger

Ainsi pour préserver le statut indemne de la France, les mesures sont basées sur la qualification des chèvres.

La qualification s'acquiert sur la base de mesures de prévention axées sur des règles d'hygiène, des déplacements organisés avec une fréquence définie en fonction de la production (annuelle par les chèvres laitiers), une surveillance des avènements en élevage.

En cas de suspicion, des mesures sont prises à savoir mise sous surveillance des chèvres, séquestration des animaux et isolement des animaux malades, interdiction de vente de produits issus de animaux (lait et fromage frais).

En cas de confirmation, l'abattage de tous les animaux du troupeau est effectué, les produits issus de animaux sont soit détruits soit traités thermiquement si possible et les locaux et les effluents sont décontaminés.

Parc National : les particularités du bouquetin

Si les mesures de gestion en élevage sont définies réglementairement et claires, la gestion de la bouquetin dans la faune sauvage est plus délicate.

En effet les animaux détenus dans un parc national le sont souvent afin d'en préserver l'espèce. Dans le cas présent, les bouquetins incriminés comme à l'origine de la contamination ne peuvent d'être réintroduits. Il est impossible

d'appliquer une mesure d'abattage total pour des raisons :

- sociale : préservation de la biodiversité
- économique = un parc national est un équilibre entre la biodiversité, les acteurs économiques implantés dans le parc, et les activités humaines (lacs, ...)

Le massif du Baug en Haute-Savoie a été confronté en 2012 à cette problématique oscillant entre protection et éradication des bouquetins.

Suite à la contamination par Brucella de production de reblochon, des mesures visant à abattre les bouquetins de plus de 5 ans étaient envisagées car considérée comme la population la plus à risque.

Avant de mettre en œuvre ces mesures, la préfecture de Haute-Savoie a opté avec l'appui de l'ANSES, sur une étude préalable de la prévalence de la maladie au sein des individus via une campagne de capture, de marquage (pse de bouche et de traceurs) afin de suivre l'état sanitaire de la population.

À la fin de cette campagne, les animaux ont été testés et les individus de plus de 5 ans et supérieurs ont été abattus.

Les tests ont également montré que la population adulte était la plus touchée.

En 2014, une deuxième campagne identique a été menée mais contrairement à l'attente, la prévalence de porteur n'avait pas baissé mais de nombreux jeunes étaient également touchés remettant en cause le porteur de la population des animaux de plus de 5 ans comme étant le plus à

Concours/Examen : Examen professionnel IAE. Épreuve : Admissibilité N° sujet : 1

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : Alimentation et santé animale et santé végétale, impact environnemental

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

risque.

Une étude de mouvement de animaux a donc été conduite. La conclusion est que dans la population, des sous-groupes répartis en zones géographiques coexistent sur le territoire. Dans ces sous-groupes, les femelles sont fidèles au territoire alors que les mâles ont des mouvements de migration.

A la suite de cette étude, le préfet de Haute-Savoie en accord avec l'ONCFS a opté par une stratégie de gestion différenciée en fonction des zones et en fonction si les animaux sont marqués ou non marqués.

- Zone "cœur" (suspensivité élevée); abattage de animaux de plus de 3 ans non marqués et abattage de sexontifs marqués

- Zone "périphérique" (faible suspensivité); abattage de sexontifs.

Le comité national de protection de la nature avait donné un avis favorable à cette stratégie. Toutefois celui-ci indique que le rôle de la capture par OFS de bouquetins est sous-estimé et que la possibilité d'un abattage sélectif de sexontifs uniquement pourrait être envisagé.

Reunion avec les parties prenantes : éléments de langage

Pour la réunion entre monsieur le préfet et les différentes parties prenantes, les éléments de langage sont les suivants :

+ les facteurs de risques et enjeux :

1 - Economique : perte du statut endémique

- déstabilisation de la filière lait

- limitation des échanges commerciaux

- baisse de production

2 - Sanitaire = zoonose

- maladie contagieuse à l'homme

- intoxication alimentaire

3 - Sociétale

- protection de la biodiversité = pas d'abattage total des biquets

- maintien des filiers de l'équilibre d'un parc national

+ Resurs de gestion :

1 - En élevage : les mesures sont claires et définies réglementairement

2 - Dans le parc = un équilibre à travers

6.18...

entre tous les acteurs pour obtenir le moins possible de
baguelements tout en garantissant un maîtrise de la
maladie afin de préserver les élevages du territoire et
définissant un seuil de prévalence de la maladie dans
la faune sauvage.

Si les mesures en élevage sont claires à la fois pour préserver
la santé humaine et le statut indemne de la France vis à vis
de la brucellose, les mesures de gestion à appliquer à la population
de baguelements sont très dépendantes de la perception de chaque
acteur et de l'acceptabilité de ces mesures. Car que la
stratégie fonctionne sur le long terme, il est important que
l'acceptabilité soit la plus forte possible.

